



Meilleures pratiques pour le dépôt d'une demande PCT

Série de webinaires de l'OMPI sur le PCT

Session 1

22 juin 2021

M. Carlos Roy

Administrateur de programme
Section des services aux offices
Division de la coopération internationale du PCT

Mme Fabienne Gateau

Administratrice adjointe au PCT
Section juridique et de l'appui aux utilisateurs du PCT
Division juridique et des relations avec les utilisateurs du PCT

Préparation du dépôt

Processus décisionnel

```
graph TD; A[Processus décisionnel] --> B[Exigences légales]; B --> C[Outils pour le dépôt]; C --> D[Prêt pour le dépôt];
```

Exigences légales

Outils pour le dépôt

Prêt pour le dépôt

Prise de décision

- Laisser suffisamment de temps avant la fin de la période de priorité
- Disposer d'une structure décisionnelle claire
- Paris ou PCT ?
- Éviter les dépôts de dernière heure ou, pire encore, de dernière minute

Choix de l'office récepteur

- Quels sont les choix disponibles ?
- Raisons de ne pas utiliser l'office de votre lieu de résidence
- Avantages/inconvénients de l'utilisation du Bureau international en tant qu'office récepteur (RO/IB)
- Droit d'effectuer un dépôt auprès de l'office récepteur de son choix

Choix de l'administration chargée de la recherche internationale

- Les choix qui s'offrent à vous dépendent de l'office récepteur
 - Quels choix s'offrent à vous si vous utilisez le Bureau international en tant qu'office récepteur (RO/IB) ?
 - Si vous avez le choix, quels facteurs prendre en considération ?
 - Montant de la taxe de recherche
 - Respect des délais
 - Effet sur la phase nationale/régionale
 - Qualité des rapports
 - Avantages du programme PCT-PPH
 - Objet exclu
 - Langues recherchées
 - Réductions des taxes de la phase nationale

Avant de déposer une demande PCT (1)

- Système d'enregistrement de pointe en place
 - Deux systèmes indépendants
 - Examen par une deuxième personne
- Connaître votre office récepteur
 - méthodes de dépôt disponibles
 - modes de paiement
 - dates de fermeture
 - langues acceptées

Avant le dépôt d'une demande PCT (2)

- Droit de dépôt
 - Cessions à effectuer avant le dépôt
- Droit de revendiquer la priorité à la date du dépôt international
 - Cessions à effectuer avant le dépôt
 - Cession à un déposant non-Paris ?
- Numéro d'entrée pour matière biologique déposée
- Préparer un listage des séquences conforme à la norme
- Examiner les besoins en matière de licences de dépôt à l'étranger

Conseils pour le dépôt électronique

- Utilisez un système de dépôt électronique basé sur le Web, tel que ePCT, plutôt qu'un logiciel de dépôt autonome
- Donnez à tous vos fichiers électroniques des noms clairs et distinctifs
- Vérifiez que les bons fichiers ont été joints
- Prévisualisez les dessins et familiarisez-vous avec la couleur ou les niveaux de gris
- Vérifiez les éventuelles erreurs de conversion
- Soumettez toujours des fichiers pré-convertis si acceptation par l'office récepteur
- Exigences en matière de signature électronique

Préparation du formulaire de requête (1)

■ Noms des déposants :

Toujours inclure un déposant qui a le droit de déposer une demande internationale

Vérifier l'orthographe des noms

Adresses de l'inventeur/déposants

■ Représentation : mandataire, représentant commun ou adresse pour la correspondance ?

■ Exclusion de certaines désignations ? Situation spéciale de DE, JP ou KR

Préparation du formulaire de requête (2)

- Indiquer correctement toutes les revendications de priorité
- Indiquer correctement votre listage des séquences dans le bordereau
 - Idéalement, ne déposer qu'une seule copie d'un listage des séquences, en format .txt
- Utiliser les déclarations PCT
- Envisager de soumettre une lettre PCT Direct (le cas échéant)
- Si vous êtes sur le point de manquer la période de priorité
 - Toujours disposer d'un plan B
 - Si possible, se baser sur les décalages horaires et les dates de fermeture des offices
 - Demander une restauration du droit de priorité

Après le dépôt

- Une fois le dépôt effectué, vérifier ce que vous avez soumis, à la date de transmission, via les systèmes d'accès aux dossiers électroniques, le cas échéant
- En cas d'erreur :
 - Corrections le jour même
 - Incorporation par renvoi
 - Pas une solution parfaite
 - Avis d'incompatibilité de certains offices
- Suivre la réception des formulaires PCT/RO/105 et PCT/IB/301

Ressources PCT

■ Questions générales sur le PCT

- Contacter le service d'information du PCT :

Téléphone : +41 22 338 83 38

Courriel : pct.infoline@wipo.int

■ Questions sur ePCT

- Contacter le service d'assistance PCT eServices :

Téléphone : +41 22 338 83 38

Courriel : pct.eservices@wipo.int

■ S'abonner aux bulletins d'information de l'OMPI

<https://www.wipo.int/newsletters>

■ Webinaires sur le PCT

<https://www.wipo.int/pct/fr/seminar/webinars>

Des questions ?



Merci !

